

FFESSM ILE-DE-FRANCE

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR REGIONAL
DU JEUDI 10 Octobre 2024 DE 19H30 A 22h00

Présents : Patrick LAMERAT, Éric BRUNELLE, Julie JAKERCANER, Alain LAMERAT, Pascal ILDEF, Céline HECQUET, François VENUTOLO, Charles HUOT, Caroline GORON, Dominique ASARO, Stéphane LEFEBVRE, Morgane LE ROUX, François OGOYARD, Geraldine LAMBRECHTS, Gilles SEPTIFORT, Séverine BOURBON, Christophe LORANT, Thibault MENETROT.

Absents excusés : Corinne HAMERS, Viviane BACQUET, Bruno BEAUJOUAN, Rodolphe VOISIN, Christine JEAN

Absent non excusé : .

18 Présents, le quorum est donc atteint, la réunion peut se tenir.

M. Patrick LAMERAT Président de la FFESSM-IDF prend la parole, il remercie les présents et il excuse les absents.

Il remercie toute l'équipe qui a œuvré pour la campagne Nouvelles Ambitions FFESSM-IDF 2024.

Il précise que les réunions statutaires du CDR ne peuvent s'effectuer qu'en présentiel. Il précise que les suppléants sont conviés aux réunions, qu'ils peuvent participer aux débats mais qu'ils n'ont pas le droit de vote.

1) Nomination du bureau directeur.

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF nous propose le bureau directeur suivant :

- Président Adjoint : M. Eric BRUNELLE
- Secrétaire : Mme Julie JAKERCANER,
- Secrétaire Adjoint : M. Gilles SEPTIFORT
- Trésorier : M. Charles HUOT
- Trésorière Adjointe: Mme Viviane BACQUET
- 1^{er} Vice-Président : M. Dominique ASARO
- 2^{ème} Vice-Président : Mme Séverine BOURBON
- 3^{ème} Vice-Président : M. Stéphane LEFEBVRE
- 4^{ème} Vice-Président : Mme Morgane LE ROUX

La proposition est mise au vote à bulletin secret :

Résultats des Votes :

- | | |
|------------------------|--|
| - M. Eric BRUNELLE | pour 18 – contre 0 – abstention 0 |
| - Mme Julie JAKERCANER | pour 18 – contre 0 – abstention 0 |
| - M. Gilles SEPTIFORT | pour 18 – contre 0 – abstention 0 |
| - M. Charles HUOT | pour 18 – contre 0 – abstention 0 |
| - Mme Viviane BACQUET | pour 17 – contre 1 – abstention 0 |
| - M. Dominique ASARO | pour 18 – contre 0 – abstention 0 |
| - Mme Séverine BOURBON | pour 18 – contre 0 – abstention 0 |
| - M. Stéphane LEFEBVRE | pour 18 – contre 0 – abstention 0 |
| - Mme Morgane LEROUX | pour 18 – contre 0 – abstention 0 |

2) Prochaines Réunions du Comité Régional FFESSM-IDF

Les dates retenues sont :

- Jeudi 19 décembre 2024 à 19h30 au siège du Comité Régional FFESSM-IDF
- Jeudi 23 janvier 2025 en distanciel à 19h30
- Jeudi 10 avril 2025 à 19h30 au siège du Comité Régional FFESSM-IDF
- Jeudi 10 juillet 2025 à 19h30 au siège du Comité Régional FFESSM-IDF
- L'Assemblée Générale est fixée provisoirement au Samedi 15 novembre 2025

3) Informations diverses.

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF reprend la parole et communique les informations suivantes :

- a) La façade des bureaux du Comité Régional FFESSM-IDF a été remplacée pour du double vitrage par l'ancienne équipe.
- b) La 1^{ère} réunion des présidents des commissions régionales aura lieu le Jeudi 7 novembre à 19h30 au siège du comité Régional. Il demande que M. Eric BRUNELLE Président Adjoint, Mme Julie JAKERCANER Secrétaire, M. Charles HUOT Trésorier et Mme Viviane BACQUET Trésorière Adjointe soient présents à cette réunion.
- c) Il annonce qu'il a été fait un devis pour des adresses mails génériques pour l'ensemble des membres du comité ce qui permettra de les mettre en ligne sur le site du comité.

La validation des adresses mails génériques est mis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

- d) M. Eric BRUNELLE, Président Adjoint de la FFESSM-IDF signale que le serveur du Comité est à remplacer, celui-ci ayant plus de 12 ans. Un devis a été demandé auprès de la société qui gère actuellement le matériel informatique du comité. Le devis correspond à un montant de 4400€ environ.

Le remplacement du serveur et le devis sont mis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

- e) M. Patrick LAMERAT Président de la FFESSM-IDF informe qu'une dette d'environ 9 000€ est en cours avec l'UCPA, il s'agit des licences non réglées de la saison actuelle. Il a été demandé par l'ancien président de suspendre les comptes UCPA. M. Frederic DI MEGLIO, Président de la FFESSM, après discussion avec le président de l'UCPA, nous invite à débloquer leurs comptes.

La proposition de débloquer les comptes UCPA est mise au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

- f) Suite à la réalisation du bâtiment principal effectué sur la base fédérale de Beaumont-sur-Oise, M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF nous informe que nous sommes assignés au tribunal pour un montant de 300 000€ environ par l'entreprise qui était en charge des travaux. Il nous informe que Mme Marie-Sophie DELAVENNE, avocate et en charge du dossier, a annoncé par courrier qu'elle renonçait à poursuivre la gestion du dossier. Celui-ci a été confié au nouveau Président de la Commission Juridique, M. Samuel BONTE avocat, afin qu'il puisse le transmettre à un de ses confrères. Il lui a aussi été demandé de suivre le dossier pour le compte du comité.

- g) M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF a été sollicité afin de revoir la demande faite par M. Alain GERMAIN lors de l'assemblée générale électorale du 5 octobre dernier concernant la nomination au conseil des Sages de M. Francis MERLO président sortant de la FFESSM-IDF. Après recherche dans les statuts et le Règlement Intérieur le conseil des sages au sein de notre comité n'existe plus. La demande de M. Alain GERMAIN et la nomination de M. Francis MERLO au conseil des sages sont donc non recevables.
- h) M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF aborde le sujet sur les notes de frais et les déclarations CERFA.
Concernant les frais en région parisienne.
Sont admissibles dans les notes de frais, les repas avec un maximum de 25€ par personnes et les frais de transports sur la base SNCF ou RATP en 2^{ème} classe.
Les frais de déplacement en véhicule personnel feront quant à eux l'objet d'un CERFA rendu en fin d'année sur la base des dons aux œuvres.
M. François OGOYARD demande s'il est possible d'abandonner l'ensemble des frais en dons. La réponse est oui sous forme de CERFA.
L'attention est portée sur les demandes spécifiques hors région parisienne.
Celles-ci devront être justifiées et soumises préalablement au Président ou au Trésorier pour validation.
Toutes les pièces justificatives des notes de frais devront être envoyées par mail à Marie sous format PDF, les originaux seront à conserver par le demandeur.
- i) M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM IDF souhaite que le site HelloAsso soit l'unique canal de réservation des actions IDF. Il sera proposé aux présidents des commissions lors de la réunion fixée au 7 novembre 2024.

Cette proposition d'utiliser HelloAsso pour la gestion des actions IDF est mise au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

4) Nomination des chargés de missions.

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF, propose la mise en place de chargés de missions, les membres du comité intéressés se positionnent sur les différents rôles :

- Communication et développement : Mme Corinne HAMERS
- Organisation des journées d'informations : Mme Céline HECQUET
- Réalisation et le suivi des travaux : M. Dominique ASARO
- Gestion du personnel du comité : M. Stéphane LEFEVBRE
- Gestion et le suivi de l'activité à Beaumont : Mme Severine BOURBON
- Organisation des AG régionales IDF : Mme Julie JAKERCANER
- Rajeunissement des licenciés et relations avec les institutions : M. Charles HUOT
- Suivi des personnes en situation de handicap : Mme Christine JEAN
- Médailles fédérales IDF et nationales : M. Stéphane LEFEVBRE

5) Nomination des représentants pour les valeurs de la république, la laïcité, et la prévention de la radicalisation et du RGPD.

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF, informe le CDR que notre ministère de tutelle nous demande de nommer un référent pour les valeurs de la république, la laïcité et la radicalisation. De plus ce référent aura en charge la gestion de la RGPD au sein du comité.

M. Stephane LEFEBVRE et Mme Géraldine LAMBRECHTS se proposent à ce poste.

Ces deux personnes sont mises au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

6) Création de groupes de travail

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF, propose la mise en place de groupes de travail afin d'accompagner les chargés de mission.

Constitution des groupes de travail :

- Communication et développement :
Mme Corinne HAMERS, Mme Morgane ROUX, Mme Céline HECQUET.
- Travaux :
M. Dominique ASARO, M. Alain LAMERAT, M. Thibault MENETROT, Mme Severine BOURBON.
- Organisation des journées d'informations :
Mme Céline HECQUET, Mme Caroline GORON, Mme Géraldine LAMBRECHTS, M. François OGOYARD.
- Gestion et suivi des activités à Beaumont :
Mme Severine BOURBON, M. Thibault MENETROT, Mme Viviane BACQUET, M. Alain LAMERAT, Mme Céline HECQUET, M. Pascal ILDEF.
- Organisation des AG régionales IDF :
Mme Julie JAKERCANER, M. Gilles SEPTIFORT, M. Pascal ILDEF.
- Rajeunissement des licenciés et relations institutionnelles :
M. Charles HUOT, Mme Morgane LE ROUX, Mme Céline HECQUET, M. Christophe LORANT, M. Dominique ASARO.

7) Désignation du conseil disciplinaire

M. Eric BRUNELLE Président Adjoint de la FFESSM-IDF explique le fonctionnement et le rôle du conseil disciplinaire, il faut 6 membres. Ils sont désignés par le comité directeur comme suit :

- M. Eric BRUNELLE
- M. Pascal ILDEF
- M. Christophe ROBERT
- M. Thomas ANDRAULT
- M. Franck BONDONT
- M. Samuel BONTE

8) Etude et mise au vote de la demande du président de la CTR.

M. Renaud BRAR Président de la Commission Technique Régionale a demandé par courrier transmis au président et diffusé à l'ensemble des membres du CDR, d'invalidé la décision du CDR en date du 08 février 2024 concernant la modification du règlement du collège des Instructeurs.

Il indique dans son courrier que cette demande de modification proposée par son prédécesseur s'est faite sans aucune concertation ni information préalable auprès des instructeurs régionaux provoquant ainsi beaucoup d'émoi au sein du collège.

Il demande au CDR le retour au règlement intérieur du collège des instructeurs de 2018, avec effet rétroactif immédiat, en attendant de nous transmettre une nouvelle proposition de modification du règlement du collège des instructeurs en concertation avec le collège et en adéquation avec le règlement du collège des instructeurs nationaux.

La demande du président de la CTR est mis au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

9) Salon de la plongée 2025

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF demande aux membres du CDR s'ils souhaitent la présence d'un stand IDF ou non au salon de la plongée 2025.

Il précise que l'ancienne équipe n'a fait aucune réservation de stand à ce jour et qu'il sera difficile d'en obtenir un.

Il précise aussi que seulement 2 régions disposaient d'un stand ces dernières années, dont l'IDF, les autres régions étant toutes rattachées directement au stand de la FFESSM.

Il propose éventuellement la mise en place d'un stand pour la base de Beaumont.

Après concertation des membres du CDR il est proposé de ne pas faire de stand IDF, de voir pour la réalisation d'un stand pour la base de Beaumont-sur-Oise et de commander des billets d'entrée, à l'identique des années précédentes, qui seront distribués aux présidents des clubs et des commissions.

Cette proposition est mise au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF demande aux membres du CDR s'ils sont d'accord afin que le comité régional continue à gérer le bassin du salon de la plongée 2025.

Cette demande est mise au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

La gestion du bassin nécessite un coordinateur dont la mission est proposée à Mme Caroline GORON. Elle sera assistée de Mme Julie JAKERCANER, Mme Viviane BACQUET et M. Pascal ILDEF pour assurer cette mission.

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF, indique qu'il se rapprochera de Mme Hélène De TAYRAC, organisatrice et directrice du salon de la plongée, afin d'aborder ces différents points et il fera un retour aux membres du CDR.

10) Impression des calendriers 2025

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF propose la réédition des calendriers FFESSM-IDF pour l'année 2025. Il est discuté de l'utilité de celui-ci, sachant que les calendriers se gèrent de plus en plus en numérique sur les téléphones, les tablettes et les ordinateurs. Il est également précisé que la FFESSM Nationale proposera déjà ce support lors du Salon de la Plongée de Janvier.

Il est donc proposé et mis au vote la proposition de rééditer les calendriers.

Contre : 16 Abstention : 2

Vote pour : 0

11) Gestion des commissions sans présidence.

M. Francis WURSTHORN ancien président de la Commission Nage En Eaux Vive s'est proposé auprès du Président de reprendre la responsabilité et la gestion de la commission NEV.

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF, rappelle qu'il n'a pas pu se représenter à la présidence de la NEV lors de l'AG électorale du 5 octobre car son dossier d'inscription est arrivé au comité après la date de clôture des inscriptions.

Il est donc proposé et mis au vote que M. Francis WURSTHORN soit nommé responsable de la commission NEV jusqu'à la prochaine AG du comité régional où il sera proposé lors de cette AG au poste de président de cette commission.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF, indique que personne ne s'est proposé à ce jour pour reprendre la gestion de La commission Hockey Subaquatique. La commission est donc suspendue dans l'attente d'un nouveau responsable. Les comptes ont été bloqués.

12) Questions Diverses

- a) M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF nous propose de changer le logo du comité afin de respecter la charte graphique de la FFESSM, ce qui n'avait pas été fait jusqu'ici.

La proposition d'adopter le nouveau logo et la charte nationale est mise au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

- b) M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF propose de faire établir un devis afin de décorer la façade et d'apposer le nouveau logo du comité.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

- c) M. Patrick LAMERAT, Président de la FFESSM-IDF communique les numéros de téléphone pour joindre le Comité Régional IDF.

- Relation Clubs : 01 44 52 73 20
- Relation Comité : A discrétion
- Relation Président de la FFESSM-IDF : A discrétion

- d) Deux demandes de subventions exceptionnelles sont arrivées au Comité Régional FFESSM-IDF :

1. La NEV pour le renouvellement des dossards utilisés lors de l'organisation des compétitions et des manifestations. 1800€ pour 100 pièces.
2. La PSP pour une aide à la participation d'une compétition Nationale en Normandie à hauteur de 1200€ pour 10 participants.

Il est précisé que ce genre de subvention exceptionnelle ne sera accordée qu'à condition qu'il s'agisse d'une représentation de la Région au niveau National.

Les demandes de subventions exceptionnelles sont mises au vote.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

- e) M. Stephane LEFEBVRE, vice-président de la FFESSM-IDF fait remarquer qu'il faut un représentant pour la RSO au sein du comité - Responsabilité Sociétale des Organisations. Il se présente à ce poste.

Contre : 0 Abstention : 0

Vote pour : 18

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés M. Patrick LAMERAT Président de la FFESSM-IDF lève la séance à 21h50.

Le Président du Comité Régional
Patrick LAMERAT



La Secrétaire de séance
Julie JAKERCANER

